

## COMPTE RENDU DES NÉGOCIATEURS CMP 66 DU 15 SEPTEMBRE 2023

### LECTURE DES DÉCLARATIONS LIMINAIRES FO ET SUD

Les deux organisations syndicales rappellent l'obligation et l'urgence de négocier au vu de l'état catastrophique du secteur : On ne peut pas attendre des mois, voire des années qu'une convention collective nouvelle voit le jour.

La CGT exprime son soutien à ces deux déclarations liminaires.

Le cri des organisations syndicales est unanime : On ne peut laisser pourrir le secteur.

Les organisations syndicales dénoncent la déloyauté de négociations où AXESS exprime systématiquement ne pas avoir de mandat.

### APPROBATION DU PV

Ce point présente l'avantage de ne pas soulever de désaccord majeur.

### POLITIQUE SALARIALE

FO demande le passage du point à 4,82€ immédiatement et rapidement à 5 euros.

SUD indique envoyer une proposition d'accord de revalorisation du point pour la prochaine CMP.

Les différentes OS réaffirment également la nécessité d'étendre les 183 euros à l'ensemble des salariés et la fin des grilles infra-SMIC.

Le Pronostic vital du secteur est engagé ! Les organisations syndicales pointent à nouveau l'urgence et l'accentuation de la dégradation des conditions de travail. L'hémorragie des salariés du secteur continue !

Comme lors de toutes les CMP précédentes, AXESS indique ne pas avoir de mandat et renvoie toutes ces questions à la table de la future convention collective commune.

### COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

En juin les organismes assureurs avaient posé un ultimatum à notre secteur demandant l'augmentation des cotisations sous peine de dénoncer les contrats en cours.

Cette dénonciation n'a pas eu lieu durant l'été.

Une CNPTP doit avoir lieu le 19 septembre pour revoir les taux directeurs en vue du renouvellement des contrats.

Pour les CHRS, le processus de financement qui avait été acté lors de la fusion avec la CC66 arrive à terme en juillet 2024. Une décision devra être prise d'ici là.



Enfin nous avons profité du sujet pour rappeler notre revendication d'une sécurité sociale 100% publique et dénoncer les frais de gestion astronomiques qu'entraîne la gestion des mutuelles privées.

## DES NÉGOCIATIONS EN PANNE

Différentes questions viennent ensuite à l'ordre du jour : La revalorisation des grilles des assistantes familiales ainsi que leurs conditions de travail, l'intégration des surveillants de nuit et des maîtresses de maison dans la partie éducative de la convention (Annexe 3) et l'intégration de jours enfants malades et proches-aidants dans la convention collective.

Sur ces différentes questions AXESS continue sa stratégie de pression et de pourrissement : Aucun mandat ne leur est donné en dehors de la négociation de la future convention.

Cette séance de pseudo-négociation se termine par la gestion des fonds du paritarisme et l'évocation de l'actualité juridique.

Paris, le 15 Septembre 2023

